



Assemblée Générale
du 27 mai 2004

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 14 des statuts de notre Association, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de soumettre à votre approbation le rapport du Conseil et les comptes de l'exercice 2003 et de procéder à la nomination ou à la ratification de la cooptation de membres du Conseil.

Avant d'examiner les trois volets de l'action de l'ASFFOR en 2003

- actions de formation,
- organisation de réunions d'information-réflexion,
- communication,

Nous ferons le point sur sa composition.

1. LA COMPOSITION DE L'ASFFOR

219 sociétés étaient adhérentes de l'ASFFOR en 2003, dont 186 (soit 85 % du total) également adhérentes de l'ASF et 33 situées hors de ce champ (sociétés ayant le statut de banque, de GIE ou de société commerciale de droit commun).

2. LES ACTIONS DE FORMATION

La demande exprimée

98 établissements ont fait appel - une ou plusieurs fois dans l'année - aux services de l'ASFFOR en 2003.

Les stages proposés

Le programme 2003

Le bilan de l'année 2003 est satisfaisant quoique en léger retrait (315 stagiaires contre 336) par rapport à 2002. Les stages sur des sujets d'actualité, tels que "La prévention du blanchiment", ont été très demandés. Nos stages sur le Crédit-bail restent des produits sûrs. Le taux d'annulation de stages s'avère inférieur à celui des années précédentes. Il concerne principalement les stages de gestion et de communication. Ces derniers sont, par contre, recherchés en intra.

Hors "Crédit-bail immobilier" et "Recouvrement spécifique à la location", les plus fortes fréquentations par société relèvent assez naturellement de stages en intra.

En 2003, 11 entreprises (sur 98) ont fourni 48 % des stagiaires.

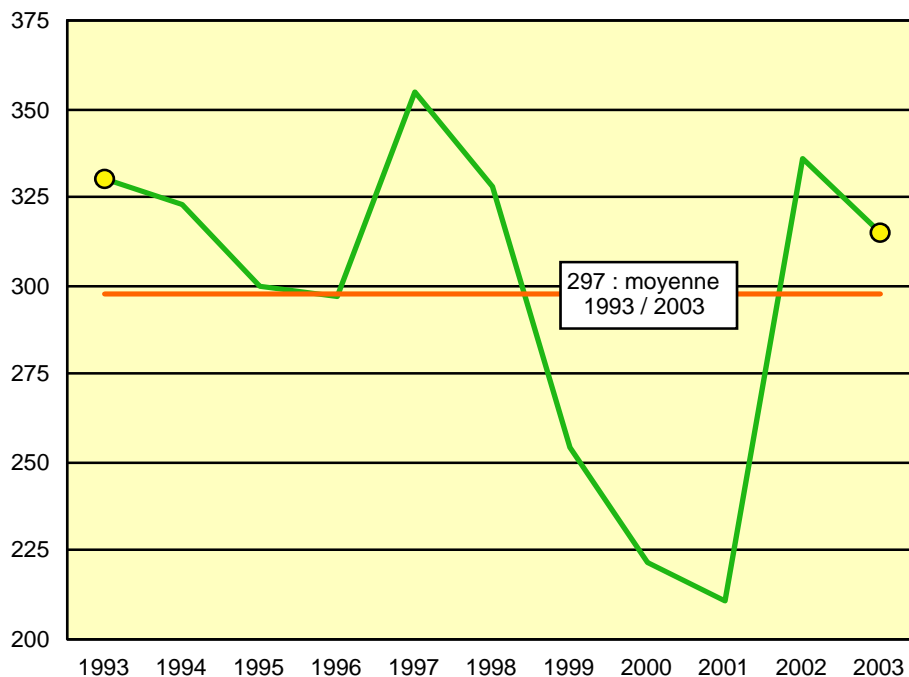
De nouveaux stages ont été inscrits au programme :

- Trois stages "Les produits de taux" - "Les actions" - "La gestion d'actifs" étaient plus particulièrement destinés aux personnels des prestataires de services d'investissement.
- Un stage sur "les Huissiers de justice" était plus particulièrement destiné aux personnes en charge du recouvrement des établissements de crédit.
- Le stage "Prévention du blanchiment" qui, par sa très forte fréquentation, a permis de compenser l'arrêt du stage sur les nouveaux états BAFI mettant en œuvre les statistiques de la Banque Centrale Européenne - un "best-seller" 2002 -.
- Enfin un stage "Conduite d'un entretien de bilan professionnel annuel" qui a dû être reporté en 2004.

Comme par le passé, les techniques des métiers restent un support stable de notre catalogue (crédit-bail principalement) ainsi que les stages tournés vers la réglementation.

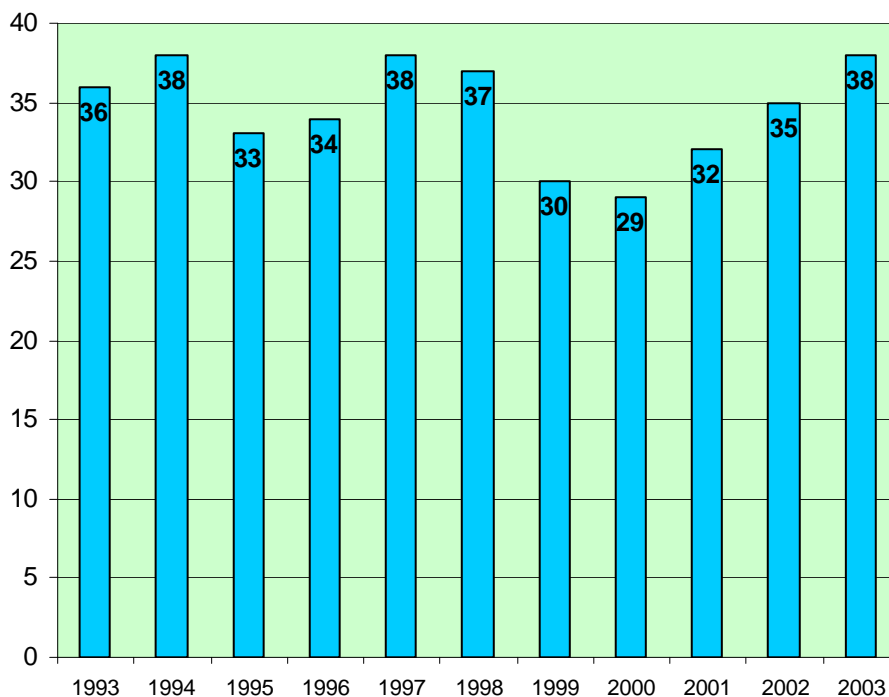
Les sessions organisées et les stagiaires accueillis

38 sessions ont été organisées en 2003 (contre 35 l'année précédente) dont 24 initialement prévues ont été effectivement réalisées, auxquelles s'ajoutent 14 sessions supplémentaires. 14 sessions initialement prévues ont été en définitive annulées pour insuffisance de participants.



Au cours de ces 38 sessions, l'ASFFOR a accueilli finalement 315 stagiaires, contre 336 l'année dernière.

sessions sur 10 ans



✓ Répartition intra/inter

A la différence des années 2000 et 2001 qui avaient une forte proportion de stages en intra, 2003, comme 2002, s'inscrit en repli avec 17% de stagiaires intra sur le total.

Le programme 2004

Des modifications de présentation et de tarifs ont été suggérées, et retenues dans le format définitif.

D'ores et déjà un stage hors programme a été proposé :

- "Enjeux européens pour la profession bancaire et financière", animé par Bruno DUPONT, Président d'EURALIA, qui décrit les processus législatifs de la Communauté européenne.

La finalisation du nouvel accord de Bâle II sur les fonds propres et l'adoption au plan européen des normes IAS/IFRS devraient permettre d'inscrire de nouveaux stages d'ici la fin de l'année.

3. REUNION D'INFORMATION-REFLEXION

En décembre 2003, a été de nouveau organisée une réunion d'information-réflexion sur les derniers développements du projet de nouvel accord de Bâle sur les fonds propres. Cette réunion était animée par Pierre-Yves THORAVAL, Secrétaire Général adjoint de la Commission Bancaire, Isabelle VAILLANT, adjointe au Chef du service des affaires internationales, et Olivier PRATO, chef de la section des affaires internationales. 135 représentants de nos adhérents y ont participé.

4. LA COMMUNICATION

Depuis sa création en novembre 2002, le site de l'ASFFOR - <http://asffor.asf-france.com> - a enregistré un rythme mensuel atteignant ou dépassant les 1500 connexions, tandis que 800 documents étaient téléchargés.

Par ailleurs, un questionnaire destiné à élargir le réseau des correspondants au sein des établissements a été élaboré pour diffusion début 2004.

5. LES RESULTATS FINANCIERS

Le retour à un niveau d'activité plus satisfaisant a permis d'enregistrer des résultats financiers supérieurs à ceux de 2002, qui eux-mêmes marquaient un net redressement, avec un excédent de 80 389 € (contre 52 527 € en 2002). Ces deux années consécutives favorables ont permis à l'Association de reconstituer ses grands équilibres.

6. LA COMPOSITION DU CONSEIL

Avec cette Assemblée vient à expiration le mandat de Madame Pierrette BLANC et de Monsieur Laurent LEMOINE.

Laurent LEMOINE, Directeur Général Adjoint de la Compagnie Générale d'Affacturage, élu en 1998, ne souhaite pas voir reconduire son mandat. Le Conseil le remercie pour les services qu'il a rendus à l'Association en tant qu'administrateur et en tant que formateur du stage "Droit et pratique de l'affacturage".

Nous vous proposons d'élire pour un mandat de 3 ans :

- Mme Pierrette BLANC, Formatrice, ancien adjoint de direction au Secrétariat Général de la Commission Bancaire,
- M. Jean-Jacques JAMMES, Directeur des Ressources Humaines de la Compagnie Générale d'Affacturage

6. COTISATION

Le Conseil vous propose de maintenir inchangé le montant de la cotisation annuelle à l'Association qui est de 300 € HT. Nous vous proposerons une résolution en ce sens.

